

L'enjeu de la rencontre entre les francophones « venus d'ailleurs » et les francophonies canadiennes : le cas de l'immigration francophone en Acadie de l'Atlantique

Guillaume Deschênes-Thériault et Christophe Traisnel

🔗 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1201>

Référence électronique

Guillaume Deschênes-Thériault et Christophe Traisnel, « L'enjeu de la rencontre entre les francophones « venus d'ailleurs » et les francophonies canadiennes : le cas de l'immigration francophone en Acadie de l'Atlantique », *Revue internationale des francophonies* [En ligne], 8 | 2020, mis en ligne le 04 décembre 2020, consulté le 21 avril 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=1201>

L'enjeu de la rencontre entre les francophones « venus d'ailleurs » et les francophonies canadiennes : le cas de l'immigration francophone en Acadie de l'Atlantique

Guillaume Deschênes-Thériault et Christophe Traisnel

PLAN

- I. Vers une gouvernance en immigration francophone au Canada
 - I.1. Émergence de l'enjeu de l'immigration francophone
 - I.2. Les défis d'immigrer dans un contexte linguistique minoritaire
- II. La rencontre entre l'immigrant et la communauté acadienne : des balises (peut-être) communes, mais des parcours (certainement) divers
 - II.1. Une diversité de parcours migratoire
 - II.2. L'intention d'entreprendre un projet migratoire
 - II.3. La période de transition : rencontre entre le « nouvel arrivant » et la société d'accueil
 - II.3.1 La nécessité d'un accompagnement adéquat
 - II.3.2. La réalité concernant le bilinguisme
 - II.4. La consolidation de l'installation
 - II.4.1. L'intégration économique : l'emploi au cœur du projet migratoire
 - II.4.2. Intégration sociale : le défi de la langue en milieu minoritaire
 - II.4.3. Le rapport à la communauté acadienne : au-delà de la langue...
- Conclusion. Au-delà de la rétention : la mobilité

TEXTE

- 1 La mise en place de politiques publiques d'accueil et d'intégration est généralement associée à une présence importante d'immigrants au sein d'une région ou en réaction à l'arrivée d'importants flux migratoires (Sall, 2019). Les communautés concernées cherchent alors à répondre aux défis et aux possibilités liés à ces flux. À titre d'exemple, il est possible de citer les récentes politiques d'intégration mises en place en Allemagne pour répondre à l'arrivée massive de réfugiés syriens en 2015 (Ibid.).

- 2 Dans le cas de l'Acadie de l'Atlantique¹, la manière dont l'enjeu de l'immigration francophone est devenu une priorité dans l'espace public n'est pas conforme aux processus généralement décrits dans la littérature sur les migrations (Bélanger, Farmer et Cyr, 2015 ; Sall, 2019). Les immigrants ne comptent que pour 2,8 % de la population francophone totale des provinces atlantiques (Statistique Canada, 2016). Ainsi, le développement de services d'accueil et d'intégration est associé à l'anticipation, et dans une certaine mesure à l'espoir, de l'arrivée de flux migratoires plutôt qu'à une présence importante d'immigrants en Acadie.
- 3 Cet intérêt pour l'immigration francophone s'inscrit dans le contexte d'une immigration qui ne reflète pas le paysage linguistique du Canada. Les francophones représentent approximativement 11,5 % de la population totale de l'Atlantique alors que seulement 5,1 % des immigrants de la région ont le français comme première langue officielle parlée, comparativement à 88,7 % qui ont l'anglais (Statistique Canada, 2016). À cela s'ajoute une décroissance démographique des francophones dans l'ensemble des provinces canadiennes (Ibid.). Dans les 4 provinces de l'Atlantique, en particulier en régions rurales, cette décroissance est associée à un vieillissement de la population, à un faible taux de natalité et à un exode des jeunes (Beaudin, Forgues et Guignard Noël, 2013). L'enjeu de l'immigration est d'autant plus important que sans le maintien d'un certain poids démographique, c'est la pérennité même des communautés francophones qui est en jeu à long terme (Doucet, 2017). Cette situation « a conduit l'État et les communautés francophones en milieu minoritaire à penser l'immigration comme une source de vitalité » (Fourot, 2016, 25).
- 4 L'immigration francophone en Acadie de l'Atlantique constitue ainsi un enjeu majeur pour lequel s'entrecroisent de multiples perspectives : celle de l'immigrant, qui cherche à réaliser les projets personnels qui l'ont mené à s'installer dans l'une des provinces atlantiques pour entreprendre un nouveau départ ; celle des communautés acadiennes, comme nous venons de le mentionner, pour lesquelles l'immigration représente une source de dynamisme démographique, mais également économique et culturel (Gallant, 2011; Huot, Dodson et Laliberté Rudman, 2014) ; celle des sociétés de l'Atlantique enfin, pour lesquelles l'immigration constitue la meilleure réponse aux besoins locaux de main-d'œuvre. À ce sujet, comme le rappelle Belkhod-

ja (2014), l'immigration est principalement envisagée dans une perspective économique par les gouvernements fédéral et provinciaux. « Il s'agit donc là de la convergence d'expériences individuelles, de volontés politiques et d'espoirs communautaires autour d'une cause commune : réussir la rencontre entre les nouveaux arrivants et les sociétés d'accueil. » (Traisnel, Deschênes-Thériault, Pépin-Filion et Guignard Noël, 2019, 1).

- 5 L'objectif de cet article² est, dans le contexte d'émergence d'une véritable « gouvernance en immigration francophone » au Canada, de mieux comprendre les conditions dans lesquelles s'opère cette rencontre entre l'immigrant et sa communauté d'accueil dans le contexte particulier de l'Acadie. Nous cherchons à cerner les facteurs qui influencent l'expérience migratoire des francophones nés à l'étranger qui décident de s'installer dans l'une des quatre provinces de l'Atlantique, avec un accent particulier sur les facteurs linguistiques associés à cette insertion.
- 6 Notre perspective, ancrée dans la sociologie politique, vise notamment à réinterpréter la notion d'insertion du nouvel arrivant au sein d'une société d'accueil donnée, en proposant une approche en termes de « rencontre », entre un individu, qui fait acte de mobilité, et une société au sein de laquelle se déroulera son expérience migratoire. Ce faisant, nous souhaitons dépasser la vision, en termes de politiques d'accueil, d'un « donner/recevoir » ou d'un « besoin/ressources ». Nous insistons plutôt sur les échanges et les interactions auxquels donnent lieu les processus migratoires et les mobilités qui caractérisent de plus en plus nos sociétés. La rencontre met ainsi en contact des personnes et des groupes et elle mobilise des lieux et des espaces d'interaction au sein desquels l'immigrant aura à « faire sa vie » et à partager, avec les acteurs locaux, la responsabilité dans la réussite de cette expérience. Il y a en effet une forme de coresponsabilité impliquée dans le processus migratoire, tant de la part de l'immigrant (dans la définition de son projet, comme des démarches qu'il entreprend), que de la part de la société d'accueil, qui doit lui permettre d'affronter les contraintes mais aussi de saisir les possibilités qui peuvent s'offrir à lui sur place à travers l'organisation du processus migratoire et la fourniture de services.

- 7 Dans le cadre de la recherche, deux types d'entretiens ont été menés. Dans un premier temps, nous avons effectué une dizaine d'entretiens informatifs avec des intervenants communautaires engagés dans l'accueil d'immigrants francophones en Atlantique. Ces premiers entretiens avaient pour objectif de récolter des informations pour dresser le contexte général de l'étude et d'identifier des défis associés à l'accueil dans la perspective d'acteurs impliqués au quotidien dans le dossier de l'immigration francophone. Ils nous ont permis de mieux comprendre les besoins de la société d'accueil, et les conditions, dans la perspective de la société d'accueil, d'une « rencontre réussie » entre l'immigrant francophone et la communauté locale. Dans un second temps, nous avons mené une cinquantaine d'entretiens auprès de francophones nés à l'étranger et installés au Canada Atlantique. Lors de cette enquête de terrain, réalisée de juillet à novembre 2018, nous avons rencontré des immigrants dans l'ensemble des quatre provinces atlantiques. Nous avons veillé à couvrir une diversité de contextes, soit une région rurale à majorité francophone (le Nord du Nouveau-Brunswick), un milieu urbain bilingue (la région du Grand Moncton au Nouveau-Brunswick) et des régions urbaines majoritairement anglophones (Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard, Halifax en Nouvelle-Écosse et Saint-Jean à Terre-Neuve-et-Labrador).
- 8 La démarche qualitative que nous venons de décrire vise à enrichir notre compréhension du processus migratoire, en particulier des moments clés de la rencontre entre un individu et sa communauté d'accueil, à partir des expériences personnelles ou familiales des nouveaux arrivants. Nous cherchons à sortir d'une vision linéaire des parcours migratoires, dans la lignée des travaux de Heller (2011).
- 9 Afin de bien cerner la diversité des enjeux liés à l'immigration francophone en Acadie, nous avons adopté une définition large de l'immigrant francophone, soit tout individu présent en Atlantique, maîtrisant suffisamment le français pour participer à un entretien et né à l'extérieur du Canada. Nous avons par exemple rencontré des étudiants internationaux francophones et des résidents avec un permis de travail temporaire. À titre d'exemple, même si les étudiants internationaux n'ont pas le « statut » d'immigrant en fonction de la définition du gouvernement du Canada, dans des communautés de petite taille qui disposent d'un campus collégial ou universitaire, ces derniers occupent une place importante dans le contexte local de l'ac-

cueil. Plusieurs gouvernements locaux mettent d'ailleurs en place des mesures pour favoriser la rétention de ces étudiants à la fin de leur étude (Traisnel, Guignard Noël et Deschênes-Thériault, 2016).

- 10 Dans la première section de l'article, nous proposons une recension des écrits sur le contexte d'émergence de l'enjeu migratoire, les défis rencontrés par les immigrants francophones durant leur processus d'établissement en Acadie et les dispositifs institutionnels mais aussi en termes de politiques publiques mis en œuvre par les communautés et les gouvernements provinciaux ou fédéral pour répondre à ces problématiques. Dans la deuxième section, nous présentons des données issues d'une campagne d'entretiens semi-directifs à destination d'immigrants francophones des 4 provinces de l'Atlantique pour mieux comprendre les ressorts de cette rencontre³.

I. Vers une gouvernance en immigration francophone au Canada

- 11 Dans cette première section, nous allons présenter une recension des écrits permettant de voir comment s'est constitué l'enjeu de l'immigration francophone au Canada dans l'espace public et des politiques mises en place conjointement par l'État et les communautés francophones.

I.1. Émergence de l'enjeu de l'immigration francophone

- 12 L'accueil d'immigrants francophones en Atlantique s'inscrit dans le contexte des politiques canadiennes de reconnaissance linguistique des cinquante dernières années. En 1969, le gouvernement canadien adopte la première *Loi sur les langues officielles* qui accorde un statut d'égalité au français et à l'anglais. Une nouvelle mouture de la Loi adoptée en 1988 inclut l'obligation de la part du gouvernement fédéral de veiller au développement et à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- 13 Dans les années 1990, les modalités d'action publique au Canada se transforment avec l'émergence d'un nouveau modèle de gouvernance. François Grin (2005) parle d'un passage de la planification linguis-

tique, qui relève principalement des acteurs gouvernementaux, à un modèle de gouvernance linguistique qui accorde une place significative à l'action des acteurs sociaux. Dans le cas canadien, le gouvernement fédéral a délégué à des groupes communautaires francophones la gestion de programmes et la prestation de services pour répondre à ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

- 14 Les groupes francophones à travers le Canada ont ajusté leurs actions en réaction aux défis et aux possibilités découlant des nouvelles modalités associées à la gouvernance. Les chercheurs, rendant compte de cette nouvelle réalité, ont adopté le vocable de la « gouvernance communautaire » dans les travaux portant sur les communautés francophones en situation minoritaire (Cardinal, Lang et Sauvé, 2008 ; Forgues, 2010). Le concept de gouvernance communautaire est en effet utilisé dans des travaux portant sur une diversité de secteurs d'intervention pour lesquels le gouvernement fédéral a mis en place des programmes de soutien qui impliquent une délégation de capacité d'action aux acteurs communautaires, dont les domaines de la justice, de la santé, de l'éducation, du développement économique et de l'immigration (Léger, 2013).
- 15 Dans un contexte de « complétude institutionnelle » (Breton, 1985) accrue, les communautés participent activement à la conception et à la mise en œuvre de programmes qui les concernent. Au courant des années 1990, et en particulier au début de la décennie 2000, les organismes communautaires des francophonies canadiennes ont ainsi peu à peu pris conscience de l'intérêt que pouvait représenter l'investissement du secteur de l'immigration francophone dans le dynamisme des minorités francophones locales (Churchill et Kaprielian-Churchill, 1991 ; Jedwab, 2002 ; Quell, 2002). L'enjeu est ressorti comme un élément de premier plan pour la vitalité des communautés francophones dans le cadre d'une série pancanadienne de consultations communautaires menées de 1999 à 2001 par la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA)⁴.
- 16 Cette volonté des associations communautaires s'ajoute ainsi à celle du gouvernement fédéral « de faire des groupes francophones minoritaires des sociétés d'accueil à part entière pour les immigrants. » (Gallant, 2010, 183). En 2002, le gouvernement canadien officialise ses obligations en matière d'immigration au sein des communautés fran-

cophones en situation minoritaire en ajoutant à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* l'objectif « de favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada ». Le premier plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral, publié en 2003, marque un point tournant en immigration francophone, en accordant un premier financement de 9 millions de dollars sur cinq ans pour cet enjeu (Gouvernement du Canada, 2003).

- 17 La même année, le gouvernement fédéral se dote d'un premier cadre stratégique pour favoriser l'immigration francophone hors Québec. Ce document fixe une cible de 4,4 % en matière d'immigration francophone à l'extérieur du Québec avant 2008. Celle-ci, qui n'est toujours pas atteinte, a été repoussée à 2023, le nombre de francophones recrutés chaque année étant toujours bien au-dessous des objectifs (IRCC, en ligne).
- 18 Depuis 2003, les plans d'action quinquennaux sont devenus l'un des principaux instruments utilisés par le gouvernement fédéral pour définir ses priorités en matière de langues officielles. Les sommes investies en immigration ont augmenté considérablement au fil des années. Le plan d'action sur les langues officielles 2018-2023 prévoit 70,5 millions de dollars sur cinq ans « à l'appui d'un parcours global d'intégration francophone et d'une série de politiques et programmes en matière d'immigration francophone » (Gouvernement du Canada, 2018, en ligne).
- 19 Les sommes octroyées par le biais des plans quinquennaux en matière de langues officielles ont permis de développer et de consolider des initiatives de recrutement, d'accueil et d'intégration des immigrants au sein des communautés francophones en situation minoritaire (Destrempes et Ruggerie, 2005 ; Belkhodja et Traisnel, 2014 ; Traisnel, 2017). Ces financements publics ont ainsi permis d'outiller les communautés acadiennes pour offrir des services d'établissement spécialisés en français pour les immigrants. Cela comprend notamment des services d'aide à la recherche d'un emploi, de formation linguistique, d'accompagnement dans les démarches administratives et des initiatives promouvant l'intégration sociale.
- 20 Le gouvernement fédéral finance aussi des Réseaux en immigration francophone (RIFs, précédemment évoqués) à travers le pays qui identifient les besoins et les priorités de leur région. Ces réseaux per-

mettent de renforcer une gouvernance communautaire locale de l'enjeu de l'immigration. Les stratégies et politiques nationales sont adaptées aux contextes locaux à partir de ces réseaux qui privilégient la concertation d'une variété d'acteurs (Paquet et Andrew, 2015).

- 21 Ainsi, comme le soutient Sall (2019), les communautés acadiennes ont été « construites » comme des communautés d'accueil par l'action politique des législateurs, qui cherchent à remplir leur obligation en matière de langues officielles, et par la mobilisation des communautés qui désirent bénéficier des bienfaits de l'immigration au même titre que la majorité anglophone.
- 22 D'une certaine manière, l'offre institutionnelle en matière d'immigration francophone a convergé avec une telle prise de conscience en francophonies minoritaires, pavant la voie à l'établissement d'une véritable gouvernance en immigration francophone au sein de laquelle est élaborée, discutée, débattue une politique visant à renforcer l'immigration francophone en milieu minoritaire, mais aussi sur les modalités d'accompagnement, au niveau local, des nouveaux arrivants. Ces modalités, traduites en services, sont définies à travers des processus de collaboration ou de concertation entre les gouvernes (provinciales et fédérale) et les représentants communautaires. Comme nous venons de le mentionner, elles ont également donné lieu à la mise sur pied des Réseaux en immigration francophone chargés de coordonner, au niveau local, les initiatives et les moyens.

I.2. Les défis d'immigrer dans un contexte linguistique minoritaire

- 23 Certaines communautés, telles que la région du Grand Moncton, disposent d'une longue expérience en matière d'accueil alors que pour d'autres, en particulier dans les régions rurales, le développement de services d'accueil en est encore à un stade que l'on pourrait qualifier d'embryonnaire. Le recrutement d'immigrants francophones dans des contextes linguistiques minoritaires impose donc aux communautés concernées une réflexion sur les modalités de l'accueil, et sur les dispositifs à mettre en place (Traisnel, Violette et Gallant, 2013).
- 24 Cela implique de dépasser ce que l'on pourrait qualifier de vision instrumentale de l'immigration, qui n'est toutefois pas seulement le

propre des communautés francophones. Comme l'indiquent Pellerin (2011) et Belkhodja (2014), le système d'immigration canadien, qui fonctionne sur la base d'un classement par pointage des candidats, est fortement ancré dans une logique utilitaire. Karmis et Koji (2009) émettent une critique sévère de cette instrumentalisation de l'immigration qui ne tient pas compte d'enjeux éthiques et moraux ou de considérations tenant plus directement aux expériences migratoires elles-mêmes, ou au « vécu » des immigrants.

- 25 Les chercheurs, de même que les intervenants communautaires, qui s'intéressent à l'immigration francophone semblent avoir pris ce type de critique normative au sérieux et ils ont adapté leur manière de conceptualiser l'enjeu. À cet effet, Benimmas et Bourque (2013, 23) soutiennent qu'il est nécessaire de « dépasser la dimension démographique instrumentale et de faire de lui (l'immigrant) un partenaire dans le projet de cohésion sociale ». Ces auteurs mentionnent qu'il ne faut pas uniquement regarder ce que les immigrants peuvent faire pour la francophonie, mais aussi réfléchir à ce que les communautés peuvent faire pour les immigrants. Dans une perspective normative, Farmer, Bélanger et Cyr (2013) soutiennent qu'une communauté doit, d'un point de vue éthique, s'assurer d'avoir la capacité d'accueillir des immigrants avant d'entreprendre des actions en ce sens.
- 26 Il est alors pertinent de réfléchir à l'adéquation entre les services d'accueil au sein des communautés acadiennes et les défis rencontrés par les immigrants francophones. Le nouvel arrivant en Acadie fait face à des défis d'intégration sociale et économique rencontrés par tout immigrant, sans différentiation linguistique prononcée (Yoshida et Howard, 2011). Il rencontre aussi des problématiques liées au fait d'immigrer dans une communauté francophone associées au statut de minorité dans une minorité (Fourrot, 2016).
- 27 Mulatris (2010), Martin (2010) et Madibbo (2014) soutiennent que les défis reliés à l'intégration économique sont l'un des principaux enjeux dans la perspective des immigrants. À cet effet, Hyppolite (2012) mentionne qu'obtenir un bon emploi est le principal élément associé à une intégration réussie. La priorité du nouvel arrivant est d'abord de trouver un revenu pour faire vivre sa famille et par après, il peut penser à s'intégrer davantage dans sa nouvelle communauté.

- 28 Les principaux défis identifiés par ces auteurs, qui s'appliquent à l'ensemble des immigrants de manière générale, sont la non-reconnaissance des diplômes, le manque d'expérience de travail canadienne et des préjugés concernant le statut d'immigrant. « De nombreuses études montrent qu'un nombre important d'immigrants n'arrive pas à obtenir un emploi dans leur domaine de spécialisation, et ce, malgré un niveau de scolarité beaucoup plus élevé que celui des personnes nées au Canada » (Madibbo, 2014, 154). Or, comme le rappelle Hyppolite (2012), pour une intégration socioéconomique réussie, il est nécessaire pour le nouvel arrivant d'avoir accès aux mêmes possibilités d'emploi que les autres individus avec des compétences similaires.
- 29 Martin (2010), Dalley (2008), Hyppolite (2012) et Madibbo (2014) s'entendent sur le fait que le manque de connaissance de l'anglais est un obstacle majeur s'ajoutant aux autres défis professionnels mentionnés précédemment, auxquels font face plusieurs immigrants francophones s'installant dans des communautés linguistiques minoritaires. Madibbo (2014) indique que ne pas connaître l'anglais ralentit le processus de recherche d'un emploi, car bien souvent, le nouvel arrivant doit consacrer une période de temps à l'apprentissage de la langue, avant d'aller plus loin dans ses démarches.
- 30 Toutefois, l'intégration professionnelle n'est pas nécessairement synonyme d'une intégration au sein des communautés acadiennes. Il s'agit plutôt d'un préalable pour être en mesure de s'intégrer socialement par la suite. Ainsi, en plus des facteurs économiques, plusieurs auteurs s'intéressent à la question de l'intégration sociale des immigrants (Traisnel et Violette, 2010 ; Gallant, 2011). Cet accent sur l'importance de l'intégration sociale est basé sur la prémisse que lorsqu'un individu sent qu'il est membre à part entière d'une communauté, il est plus probable qu'il s'y installe à long terme (Benimmas, Boutouchent, Kamano et Bourque, 2014). Pour ces auteurs, le sentiment d'appartenance d'un individu à un groupe est un marqueur important de son degré d'intégration à une société donnée.
- 31 Dans le même ordre d'idées, Violette (2016 ; 2018) démontre que l'intégration sociale parfois difficile en Acadie peut être liée à des projets personnels d'immigrants qui divergent des ambitions de la communauté d'accueil. L'immigrant a ainsi des projets qui ne concordent pas

toujours avec ceux des leaders communautaires. Par exemple, certains immigrants choisissent d'ailleurs le Canada comme pays d'accueil dans le but d'améliorer leurs compétences en anglais, créant certaines tensions face aux besoins des minorités francophones locales. De même, Fourot (2016) souligne que pour plusieurs nouveaux arrivants, parler français ne rime pas automatiquement avec engagement dans la cause linguistique. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux sont réticents devant des projets de la communauté d'accueil qui cherchent à les inclure dans une cause qui n'est pas nécessairement la leur, et ce, sans tenir compte de leurs appartenances multiples. Un immigrant arrive avec son propre bagage et n'est pas nécessairement intéressé ni même au courant avant son arrivée des enjeux concernant la préservation du français en milieu minoritaire (Traisnel, Deschênes-Thériault, Pépin-Filion et Guignard Noël, 2019 ; 2020).

- 32 Outre ceux déjà mentionnés, plusieurs autres facteurs d'intégration ont aussi fait l'objet d'études approfondies, tels que l'accès au logement (Lemoine, 2010), l'accès à des services de santé en français (Hein, 2013 ; Fontaine, 2010), l'intégration scolaire (Bouchamma, 2008 ; Piquemal et col, 2009 ; Benimas, 2014 ; Lacassagne, 2010) et la discrimination raciale (Maddibo, 2016).
- 33 Comme nous l'avons mentionné plus tôt dans cette section, avec le soutien financier du gouvernement fédéral, plusieurs progrès sont à noter en Atlantique, particulièrement en ce qui a trait à la mise en place de services spécialisés en français pour les immigrants afin de répondre aux défis qu'ils rencontrent. Toutefois, comme nous le démontrerons dans la section suivante, plusieurs défis persistent, notamment en ce qui concerne un accès limité à ces services en raison de problèmes de diffusion de l'information.

II. La rencontre entre l'immigrant et la communauté acadienne : des balises (peut-être) communes, mais des parcours (certainement) divers

II.1. Une diversité de parcours migratoire

- 34 Les récits des expériences migratoires de francophones nés à l'étranger et installés en Atlantique illustrent la très grande diversité de parcours singuliers d'individus aux aspirations multiples. Dans cette section, l'identité des personnes rencontrées a été systématiquement anonymisée et les prénoms changés pour assurer la confidentialité des témoignages. Nous utilisons parfois plusieurs prénoms pour un même entretien afin de bien segmenter les citations et assurer une stricte confidentialité. Cela est d'autant plus important dans le contexte de petites communautés qui comptent peu d'immigrants comme le sont les communautés acadiennes de l'Atlantique.
- 35 Notre objectif n'est pas de proposer une synthèse représentative de l'ensemble des parcours migratoires, mais plutôt de souligner quelques traits communs des expériences des uns et des autres en Acadie. Cela permet de mettre l'accent sur des facteurs similaires qui ont une influence sur les parcours migratoires ainsi que sur des éléments qui permettent de distinguer des contextes par rapport à d'autres en Atlantique. Comme le souligne Fourot (2016), un biais de la littérature sur l'immigration francophone est une tendance à tenter de manière quelque peu artificielle de caractériser le parcours d'un nouvel arrivant en fonction d'un continuum migratoire linéaire en plusieurs étapes : le recrutement, l'accueil, l'intégration et la rétention. Selon Fourot (2016), il s'agit d'une reprise de la conceptualisation de la manière dont le gouvernement fédéral envisage l'immigration d'un point de vue administratif.

- 36 Or, la variété des expériences qui nous ont été partagées dénote de multiples va-et-vient entre des moments rarement complètement terminés dans un parcours migratoire. Le projet initial qu'une personne a en tête peut évoluer durant les premières semaines suivant son arrivée et aboutir à un nouveau départ. En effet, durant la phase d'installation, une personne peut décider de migrer vers une autre région de l'Atlantique que celle où elle s'est initialement établie, voire vers une autre province canadienne, afin de trouver l'endroit le plus propice à la réalisation de ses ambitions. Plusieurs des individus rencontrés ont fait état de déménagements entre plusieurs villes canadiennes, ce qui implique de nouvelles périodes d'adaptation à de nouveaux milieux. « De même, la consolidation du processus migratoire n'est jamais complètement achevée, et les récits d'"entre-deux" (attachement à la fois au pays d'accueil et au pays d'origine) sont fréquents. Manque et bien-être peuvent se côtoyer dans la même expérience. » (Traisnel, Deschênes-Thériault, Pépin-Filion et Guignard Noël, 2019, 227).
- 37 En fonction des récits racontés, trois principaux « moments » sont identifiables, à savoir l'intention d'entreprendre un projet migratoire, la transition migratoire associée à l'arrivée et à l'adaptation à un nouveau milieu de vie et la période de consolidation de l'installation. Il importe de concevoir cette catégorisation à la lumière des commentaires qui viennent d'être mentionnés sur l'élasticité et la variété des « moments » d'un parcours migratoire.

II.2. L'intention d'entreprendre un projet migratoire

- 38 La conception du projet migratoire peut être le fruit d'une longue réflexion, alors que dans d'autres cas, tout peut se décider en l'espace de quelques semaines. Les motivations de quitter un endroit pour s'installer ailleurs sont multiples, allant de la contrainte pure et immédiate dans le cas des réfugiés au projet réfléchi, préparé et finement planifié. Bien souvent, cette phase est associée à un certain enchantement du projet migratoire. La recherche d'information est un élément clé à cette étape pour que l'immigrant ne se fasse pas des attentes éloignées de la réalité de la destination envisagée. Le principal

défi recensé, en plus de la lourdeur bureaucratique des démarches administratives, est l'accès à une information complète et fiable.

- 39 Des conseils parfois mal adaptés de proches bien intentionnés, des idées préconçues ou des erreurs dans l'interprétation des procédures à suivre peuvent mener des personnes à faire des choix plus ou moins judicieux, qui engendrent parfois d'importants délais dans le traitement de leur demande. À cette étape, les services pré-départs, pilotés par des organismes communautaires francophones, peuvent jouer un rôle clé en assurant un accès à l'information juste. À titre d'exemple, le service d'accueil francophone de la Nouvelle-Écosse offre aux nouveaux arrivants la possibilité de prendre contact avec un agent de leur organisme avant même leur arrivée dans la province. En plus de partager des informations générales, les agents d'établissement des services d'accueil ont aussi un rôle de conseillers des immigrants potentiels en fonction de leurs projets personnels. Toutefois, malgré l'existence d'événements visant à faire la promotion de l'Acadie comme terre d'accueil à l'international et l'offre de services pré-départs par des organismes francophones locaux, ceux-ci sont loin d'être connus de tous. En fait, une majorité des personnes rencontrées n'avaient qu'une vague idée de leur existence ou n'en avaient tout simplement pas entendu parler.
- 40 D'ailleurs, l'Acadie est souvent méconnue des candidats potentiels à l'immigration avant qu'une opportunité ne se présente à eux. Bien que certaines des personnes rencontrées fassent état d'un long processus réflexif avant de choisir l'une des provinces atlantiques comme lieu d'accueil, des concours de circonstances particulières associées à une « bonne dose de hasard » sont souvent évoqués, dans les entretiens, pour expliquer le choix de l'Acadie. Certains ne sont même pas au courant de l'existence de la région avant de s'établir en Atlantique et ne connaissent que très sommairement les provinces de l'Est du Canada.

« Je ne pouvais pas situer [village dans le nord du N.-B.] sur la carte du Canada. Je ne pouvais pas dire si c'était à 10 km de Montréal ou à 100 km de Montréal, je ne pouvais absolument pas le situer. La notion de province, c'était encore compliquée dans ma tête. » (Pierre, Nord du Nouveau-Brunswick)

- 41 Pour ces immigrants à la recherche d'opportunités à saisir, plutôt que d'une région spécifique où s'établir, la rapidité des réponses des intervenants locaux, notamment des employeurs potentiels, est un facteur déterminant dans leur parcours. « Je suis assez opportuniste, je lance un peu partout et je vois ce que ça donne. Je ne vise pas particulièrement un truc en particulier, je me laisse un peu guider par ce qui me retombe dessus. » (Anne, Île-du-Prince-Édouard). Un défi est que les employeurs, qui sont souvent le premier point de contact et parfois l'un des seuls pour ces immigrants à la recherche d'opportunités économiques, ne sont pas nécessairement outillés pour répondre adéquatement à des questions sur les processus d'immigration.

II.3. La période de transition : rencontre entre le « nouvel arrivant » et la société d'accueil

- 42 La période de transition est généralement associée à une certaine fragilité de l'immigrant, qui découvre un nouveau milieu de vie. Le nouvel arrivant fait connaissance avec des membres de sa nouvelle communauté, mais aussi de manière générale avec une société dont plusieurs codes sociaux sont distincts de ceux de sa communauté d'origine. Il s'agit du moment de confrontation du projet migratoire à la réalité, ce qui vient généralement avec un certain désenchantement et un ajustement des attentes. Des défis inattendus sont rencontrés, mais parfois de nouvelles opportunités émergent aussi. Il s'agit d'appréhender sa communauté d'accueil, mais également d'absorber une multitude de nouvelles informations, sans parfois avoir le recul nécessaire pour faire le tri parmi celles-ci.

II.3.1 La nécessité d'un accompagnement adéquat

- 43 Au-delà des défis logistiques, les rencontres dans les premières journées ou semaines après l'installation sont souvent présentées comme décisives. Ces premières rencontres teintent bien souvent l'image que se fait un immigrant de sa nouvelle communauté. Avoir des contacts locaux de confiance est un élément sécurisant dans une période mar-

quée par des incertitudes nombreuses, mais ceux-ci ne sont bien-sûr pas toujours au rendez-vous.

- 44 Dans les premières semaines, les besoins et les défis sont multiples. Un soutien adéquat durant cette période critique peut faire une différence significative dans le processus d'intégration. Lors de cette étape transitoire, les services d'établissement francophones jouent un rôle pivot. Ceux qui ont accédé à de tels services témoignent de l'importance de recevoir des services dans la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise de s'exprimer. Cela permet de formuler clairement leurs besoins et de bien comprendre l'information transmise. Pouvoir s'exprimer en français est un facteur rassurant dans une période associée à d'importants changements.
- 45 En situation minoritaire, les agents d'établissement sont bien souvent plus que des prestataires de services, mais jouent aussi un rôle de mise en contact de l'immigrant avec les lieux de socialisation de la communauté francophone locale. Les organismes qui offrent des services d'établissement sont une porte d'entrée à la communauté francophone. « Les services d'accueil, par leur lien direct avec les immigrants, se retrouvent bien souvent au cœur d'un "réseau de l'accueil" qui les dépasse, composé de bénévoles, d'aidants, d'organismes divers et de lieux d'accueils explicites et spécialisés. » (Traisnel, Deschênes-Thériault, Pépin-Filion et Guignard Noël, 2019, 25).
- 46 Toutefois, un grand nombre d'immigrants apprennent l'existence des services d'accueil francophones après s'être déjà intégrés à leur nouvelle communauté et à avoir fait face à de multiples défis sans accès au soutien auquel ils avaient droit. « Les nouveaux arrivants ne sont pas systématiquement mis au courant, car parfois on pense que les gens sont au courant. Plusieurs nouveaux arrivants ne sont pas au courant... car ils n'ont pas de contacts » (Martine, Île-du-Prince-Édouard).
- 47 Au-delà de la méconnaissance des services, d'autres ont été orientés vers le secteur d'établissement anglophone lors de l'arrivée. Cela mène parfois des immigrants à faire des choix qu'ils n'auraient pas faits s'ils avaient eu l'ensemble de l'information nécessaire à une décision éclairée. « À mon arrivée, il y a une femme qui parlait français et deux anglophones, mais comme ils m'ont salué en anglais, j'ai répondu en anglais. L'autre dame qui parlait français est partie. » (Alice, Île-

du-Prince-Édouard). Cette situation a mené Alice à inscrire ses enfants dans une école anglophone, alors qu'elle souligne qu'elle aurait préféré les voir être éduqués en français. Toutefois, cette option ne lui a pas été offerte directement.

II.3.2. La réalité concernant le bilinguisme

- 48 Outre le Nord du Nouveau-Brunswick, qui est majoritairement francophone, et le Sud-Est du Nouveau-Brunswick, qui est bilingue, la plupart des communautés en Atlantique sont majoritairement anglophones. Or, ce ne sont pas tous les immigrants francophones qui sont conscients de cette réalité à leur arrivée. Le fait que le Canada soit un pays officiellement bilingue conduit certains à penser que les langues française et anglaise occupent une place équivalente dans l'espace public sur l'ensemble du territoire. La déception est palpable dans le récit de ceux dont les attentes à ce sujet ne correspondaient pas à la réalité. Il y a là l'illustration, en matière linguistique, de nombreux quiproquos ou malentendus qui ponctuent et fragilisent l'expérience migratoire :

« Je croyais que c'était bilingue et que ça pouvait se ressentir. (...) Je croyais qu'avec la petite communauté qui existait, je croyais que l'on pouvait ressentir beaucoup plus de bilinguisme en fait, même dans la rue ou ailleurs. (...) Le bilinguisme ne se ressent pas beaucoup, il faut le rechercher » (Cindy, Nouvelle-Écosse).

- 49 D'autres, à l'image de Carmen, réalisent avoir un niveau d'anglais moins fonctionnel qu'anticipé au moment de leur arrivée, ce qui constitue une barrière à l'intégration.

« Quand je suis arrivée, j'ai eu on peut dire un blocage, j'étais un peu terrorisée par le fait de devoir parler anglais, car je ne comprenais pas la plupart des gens, ils parlaient trop vite pour moi, donc c'était un peu terrorisant, je ne voulais pas passer un coup de téléphone par exemple. » (Carmen, Nouvelle-Écosse).

- 50 Enfin, certains, bien au fait de la situation linguistique, se sont justement installés dans des communautés à majorité anglophone avec l'objectif d'améliorer leur maîtrise de l'anglais, une situation décrite dans les travaux de Violette (2016 ; 2018). « J'ai cherché à trouver une

quelconque manière de partir, dans un pays anglophone puisque c'est la langue que je maîtrise et la langue que je voulais approfondir. » (Sophie, Île-du-Prince-Édouard).

II.4. La consolidation de l'installation

- 51 La consolidation de la rencontre est le moment, rarement définitif, dans lequel l'installation en Acadie s'inscrit dans la durée après les hauts et les bas des premiers temps. À ce stade, le nouvel arrivant s'inscrit dans une démarche d'intégration et a généralement redéfini ses projets en fonction des réalités de son nouveau milieu. Il importe de rappeler qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une étape définitive, puisque la personne migrante peut entreprendre un nouveau projet migratoire ailleurs en Atlantique, au Canada ou à l'international.

II.4.1. L'intégration économique : l'emploi au cœur du projet migratoire

- 52 Madibbo (2014) et Mulatris (2010) l'avaient remarqué pour l'immigration francophone dans l'ouest canadien, et c'est un élément qui ressort pour l'ensemble des contextes migratoires canadiens, dont celui de l'Atlantique : l'obtention d'un emploi est un élément pivot dans le parcours du nouvel arrivant. Lorsqu'il correspond aux attentes, l'emploi peut être un facteur de rétention alors qu'à l'inverse, les défis d'intégration professionnelle sont la principale raison évoquée pour justifier un éventuel départ. Même si un individu apprécie la qualité de vie au sein de sa nouvelle communauté et a fait plusieurs nouvelles rencontres intéressantes, la priorité demeure la nécessité d'obtenir un travail qui permette d'avoir un niveau de vie décent. Cela fait des conditions d'accès à l'emploi, comme le degré d'ouverture du marché local du travail à la diversité culturelle, un élément stratégique dans la « réussite de la rencontre » entre nouveaux arrivants francophones et société d'accueil. Il s'agit en même temps d'un défi dans une région qui ne connaît pas le même dynamisme économique que les grands centres urbains canadiens, et ce en dépit, dans certains secteurs, d'une pénurie de main-d'œuvre.

« La seule fois où j'ai pensé quitter l'Île-du-Prince-Édouard, c'était un moment difficile pour moi, extrêmement difficile. On était très près

de perdre la maison, les voitures, tout. On n'avait même pas assez de nourriture pour manger, car j'avais perdu mon travail. J'ai pensé quitter en Alberta pour travailler. C'était le seul moment [où il pense quitter], mais c'était pour une raison de situation économique et non par un désir de quitter. » (Samuel, Île-du-Prince-Édouard)

- 53 L'obtention d'un travail est d'autant plus complexe pour un nouvel arrivant parfois peu familier aux normes canadiennes en matière de recherche d'emploi et d'embauche. À cela s'ajoute la propension à la méfiance de plusieurs employeurs quant à engager des individus qui ne possèdent ni références ni expériences locales, de même que certaines barrières quant à la reconnaissance des diplômes obtenus à l'extérieur du Canada, ou à l'absence d'expérience professionnelle canadienne.
- 54 Bien que l'immigrant francophone rencontre des défis d'intégration économique propres aux réalités migratoires, tels que la non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle, il fait aussi face à des problématiques associées au fait d'immigrer dans une région où le français est une langue minoritaire, comme le souligne Fourot (2016). À titre d'exemple, les ressources éducatives nécessaires pour se préparer à un examen de reconnaissance des acquis dans des domaines professionnels spécialisés ne sont pas toujours accessibles en français, et ce, même si la langue de travail de l'emploi convoité est le français.
- 55 La barrière à l'emploi la plus souvent mentionnée dans les entretiens est celle d'une maîtrise insuffisante de l'anglais pour obtenir un poste en dehors des réseaux communautaires francophones. Cela fait écho aux travaux de Madibbo (2014). « Les immigrants francophones sont face à ce paradoxe de bénéficier d'une chance supplémentaire de pouvoir s'installer en Atlantique grâce à leur maîtrise du français, mais de se retrouver dans un contexte linguistique très majoritairement anglophone rendant indispensable la maîtrise de cette « autre » langue officielle qu'est l'anglais. » (Traisnel, Deschênes-Thériault, Pépin-Filion et Guginard Noël, 2019, 230).
- 56 Les réorientations de carrières en raison de ces barrières à l'obtention d'un emploi sont fréquentes dans les récits qui nous ont été partagés. Face à ces défis, certains remettent en question leur présence en Acadie et envisagent de tenter leur chance ailleurs.

II.4.2. Intégration sociale : le défi de la langue en milieu minoritaire

- 57 Dans un contexte linguistique majoritairement anglophone dans la plupart des communautés en Atlantique, il peut parfois être difficile pour un nouvel arrivant d'identifier à qui il peut s'adresser en français dans sa nouvelle communauté, en particulier en milieu urbain. Cette réalité est surtout celle des immigrants qui ne travaillent pas dans un milieu francophone et qui ne sont pas passés par les services d'accueil au moment de leur arrivée. « Je suis un francophone, je vis ici depuis des mois à [ville de l'Île-du-Prince-Édouard] je n'ai jamais rencontré personne qui me dit bonjour en français. » (Pierre, Île-du-Prince-Édouard).
- 58 Or, développer un réseau social local est un important vecteur d'intégration. Dans plusieurs communautés en Atlantique, ne pas maîtriser suffisamment l'anglais pour tenir une conversation peut s'avérer un défi supplémentaire à la création d'un réseau social et une source d'anxiété lorsque vient le temps d'aborder de nouvelles personnes.

« Quand tu viens d'arriver, c'est tellement rassurant [avoir un réseau social], le fait de ne pas avoir ta famille, d'être loin de tout, c'est une culture que tu ne connais pas, c'est un climat qui est quand même bien différent (...), d'avoir ce réseau pour t'appuyer dessus, ça aide quand même beaucoup en te disant, si ça ne va pas, si moralement je ne vais pas bien, je sais que j'ai quelqu'un ou un petit réseau derrière qui va pouvoir m'aider à m'en sortir et pas que je vais déprimer et rentrer chez moi, car je n'y arrive pas » (Sylvie, Île-du-Prince-Édouard).

II.4.3. Le rapport à la communauté acadienne : au-delà de la langue...

- 59 En ce qui concerne le rapport à la communauté acadienne, il est possible de distinguer chez certains un sentiment de proximité et de sympathie. La convivialité des gens et le sens de l'entraide sont soulignés. Ce sentiment de proximité peut aller jusqu'à un sentiment d'appartenance et de solidarité.

« D'avoir ce petit rattachement à la culture francophone et la fierté que l'on peut avoir. (...) Le fait de se dire que des gens se sont battus pour que ça revienne, à Charlottetown, mais aussi dans toutes les communautés francophones minoritaires au Canada, et de pouvoir participer à cette fierté et à ce renforcement de la francophonie au Canada, je trouve cela très important. » (Marthe, Île-du-Prince-Édouard).

- 60 Toutefois, cet enthousiasme n'est pas présent dans l'ensemble des expériences racontées. À l'image des conclusions de Violette (2016), certains sont sceptiques face à une communauté dont les projets collectifs ne concordent pas à leurs ambitions individuelles et au sein de laquelle il existe de forts réseaux d'interconnaissance entre les gens présents depuis longtemps. Il apparaît ainsi parfois difficile d'intégrer certains milieux acadiens, même si selon les témoignages, il semble exister une réelle ouverture à la diversité.

Conclusion. Au-delà de la rétention : la mobilité

- 61 En 1988, Étienne Chatilliez avait mis en scène, dans une célèbre comédie, le télescopage quelque peu accidentel et rocambolesque de deux milieux sociaux faits pour ne jamais se côtoyer, et qui pourtant, par la force des choses, pourrait-on dire, finissent par se rencontrer : la famille Groseille et la famille Lequesnoy. Au-delà des caricatures sociales grotesques offertes par cette comédie, celle-ci illustre assez bien le rôle joué par la socialisation au regard de l'autre, et à quel point dans ce contact apparemment chaotique, le meilleur peut, bien souvent, se révéler.
- 62 De la même manière que le fils Lequesnoy dit, dans ce film, à sa mère un peu découragée par la brusque mise en cause de sa vie jusque-là bien rangée, que « La vie n'est (décidément) pas un long fleuve tranquille », il est possible d'affirmer la même chose à propos de l'immigration francophone en Acadie. Comme pour ces deux familles qui se rencontrent et qui, au contact l'une de l'autre finissent, malgré leurs différences, par s'apprécier et vivre ensemble, immigrer n'est jamais, tout autant pour l'immigrant que pour la société qui l'accueille, « un long fleuve tranquille » et dans ce processus l'apprentissage mutuel

doit, avec le temps, faire son œuvre de rencontre. Comme on l'a vu à travers les témoignages d'immigrants francophones, dont nous avons relayé les principales caractéristiques, l'expérience migratoire se voit associée à une multitude de défis, dont certains (comme la langue) sont spécifiques au fait d'immigrer dans une communauté linguistique en situation minoritaire telle que l'Acadie.

- 63 Ceci étant, l'Acadie de l'Atlantique, communauté de langue officielle en situation minoritaire, s'est, comme les autres francophonies minoritaires canadiennes, progressivement mais résolument ouverte, en 10 ans, à l'accueil de nouveaux arrivants francophones avec l'espoir que ceux-ci lui permettent de répondre aux multiples défis sociodémographiques auxquels elle fait face, et que nous avons rappelés plus haut.
- 64 La société d'accueil, via la constitution d'une véritable gouvernance en immigration francophone, a voulu répondre à ces défis particuliers par une mobilisation spécifique, mais qui ne répond pas encore complètement à des besoins qui dépassent souvent la simple recherche d'emploi, même si ce facteur demeure, comme ailleurs, la condition sine qua non de la « réussite » de la rencontre entre le francophone venu d'ailleurs, et la francophonie acadienne.
- 65 La prise de conscience, depuis plus d'une dizaine d'années maintenant, du rôle joué par l'immigration francophone dans la redynamisation de la francophonie locale joue cependant en la faveur d'une plus grande efficacité de ces politiques d'accueil et de la constitution, sur place, d'une véritable « culture » de la diversité, susceptible de « pérenniser la rencontre » entre société d'accueil et nouvel arrivant.
- 66 Car, bien souvent, les immigrants francophones rencontrés n'en sont pas à leur première expérience migratoire, et n'en ont semble-t-il pas fini avec elle, puisqu'environ 20 % des immigrants francophones finissent par quitter, à moyen terme, la région (Traisnel, Deschênes-Thériault, Pépin-Filion et Guignard Noël, 2020). Cependant, de plus en plus d'auteurs, dont Heller (2011), soulignent à quel point cette idée d'un ancrage plus ou moins décisif ou définitif dans un contexte ne correspond plus (si tant est qu'elle n'ait jamais correspondu) à la réalité de sociétés traversées par les flux migratoires et par des individus de plus en plus mobiles. Une mobilité qui ne touche d'ailleurs pas seulement ces « francophones venus d'ailleurs », dont nous avons

tenté ici de brosser le portrait et les dynamiques sociodémographiques.

- 67 Celle-ci a également gagné les Acadiens eux-mêmes, qui n'hésitent pas à s'expatrier ou, pour ceux partis depuis plus longtemps, à revenir un jour s'installer (ou se réinstaller) « au pays », comme le montre si bien le récent reportage d'UNI TV, « Le Prince d'Acadie » ou le travail plus académique, effectué par Yves Frenette, Antoine Rivard et Marc St Hilaire (2012) sur la francophonie nord-américaine et les mobilités, flux, migrations et déplacements auxquels celle-ci, partout en Amérique du nord, a donné lieu. Dans cette perspective, nul doute que l'immigration francophone d'Acadie perpétue cette histoire de la francophonie d'Amérique.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaudin M., Forgues É. et Guignard Noël J. (2013), « Territoires-ressources, migrations et minorités linguistique : le cas de deux régions périphériques canadiennes », *Minorités linguistique et société*, vol. 2, p. 65-84.
- Bélanger N., Farmer D. et Cyr L. (2015), « Immigration et francophonie au Nouveau Brunswick : les représentations d'acteurs face à un instrument d'action publique », dans Cardinal L. et Forgues É. (dir.), *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 115-136.
- Belkhodja C. (2014), « Choisir le "bon Canadien". Les politiques d'immigration depuis Harper », dans Castro-Rea J. et Boily F. (dir.), *Le fédéralisme selon Harper : La place du Québec dans le Canada conservateur*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 171-193.
- Belkhodja C. et Traisnel, C. (2014), *Francophonie canadienne et diversité immigrante : les défis d'une rencontre réussie*. Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada.
- Benimmas A. et Bourque J. (2013), *La participation citoyenne des jeunes immigrants francophones et de leurs parents en milieu francophone du N.-B.*, Moncton, Centre Métropolis Atlantique.
- Benimmas A., Boutouchent F., Kamano L. et Bourque J. (2014), « Le sentiment d'appartenance chez les immigrants francophones du N.-B. », *Canadian EthnicStudies*, vol. 46, n^o 1, p. 87-120.
- Bouchamma Y. (2008), "The Challenges that francophone minority community schools face in integrating immigrant students", *Canadian Issues*, p. 109-113.
- Breton R. (1985), « L'intégration des francophones hors Québec dans des communautés de langue française », *Revue de l'Université d'Ottawa/Univer-*

sity of Ottawa Quarterly, vol. 55, n° 2, p. n.d.

Cardinal L., Lang S. et Sauvé, A. (2008), « Les minorités francophones hors Québec et la gouvernance des langues officielles : portrait et enjeux », *Franco-phonie d'Amérique*, vol. 26, p. 209-233.

Churchill S. et Kaprielian-Churchill I. (1991), *The Future of Francophone and Acadian Communities in a Pluralistic Society: Facing Pluralism*, Ottawa, Fédération des communautés francophones et acadiennes.

Dalley P. (2008), « Immigration and Work in minority communities: The case of francophone Alberta », *Canadian Issues*, p. 50-54.

Destrempe H. et Ruggerie J. (2005), *Proceedings of a Conference Held in St Andrew's, New-Brunswick, August 2004. Actes de la conférence qui a eu lieu à Saint-Andrews, au Nouveau-Brunswick, août 2004*, Fredericton, Policy Studies Centre, University of New Brunswick.

Doucet M. (2017), *Les droits linguistiques au Nouveau-Brunswick, à la recherche de l'égalité réelle*, Lévis, Les Éditions de la Francophonie.

Esses V., Huot S., Ravanera Z., Thakur S. et Vanderloo L. (2016), *Synthesis and analysis of research on immigrants to official language minority communities in Canada*, London, Voies vers la prospérité.

Farmer D., Bélanger N. et Cyr L. (2013), « Pour une gouvernance renouvelée dans le secteur de l'immigration au Nouveau-Brunswick : représentation et mobilisation autour d'un instrument d'action publique », *Revue gouvernance*, vol. 10, n° 1, p. 1-20.

Fontaine L. (2010), « Repérage de quelques obstacles linguistiques et culturels des soins de santé pour les immigrants francophones de la Nouvelle-Écosse », *Port Acadie*, vol. 18-19, p. 103-115.

Forgues E. (2010), « La gouvernance des communautés francophones en situation minoritaire avec l'État : frein ou tremplin à l'autonomie », *Minorités linguistiques et sociétés*, vol. 1, p. 71-90.

Fourot A. (2016), « Redessiner les espaces francophones au présent : La prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada », *Politique et Sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 25-48.

Frenette Y., Rivard É. et St-Hilaire, M. (2012), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Gallant N. (2010), « Représentations sociales et représentation politique : Présence immigrante dans les organismes de la francophone minoritaire au Canada », *Politique et Sociétés*, vol. 29, n° 1, p. 181-201.

Gallant N. (2011), « Communautés francophones en milieu minoritaire et immigrants : Entre ouverture et inclusion », *Revue du Nouvel-Ontario*, vol. 35-36, p. 69-105.

Gouvernement du Canada (2003), *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique. Le plan d'action pour les langues officielles*, Ottawa.

Gouvernement du Canada (2018), *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*. Ottawa.

- Grin F. (2005), « La gouvernance linguistique en Suisse », dans Wallot J. (dir.), *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Presse de l'Université d'Ottawa, p. 39-54.
- Heller M. (2011), *Paths to post-nationalism a critical ethnography of language and identity*, New York, Oxford University Press.
- Huot S. (2013), "Francophone immigrant integration and neoliberal governance: The paradoxical role of community organizations", *Journal of Occupational Science*, vol. 20, n° 4, p. 326-341.
- Huot S., Dodson B. et Laliberte Rudman D. (2014), "Negotiating belonging following migration: Exploring the relationship between place and identity in Francophone minority communities", *The Canadian Geographer*, vol. 58, n° 3, p. 329-340.
- Hyppolite I. (2012), « Contribution au développement socioéconomique de la région d'Edmonton par les femmes africaines noires francophones immigrées entre 2000 et 2006 », *International Journal of Canadian Studies*, vol. 45-46, p. 239-259.
- Jedwab J. (2002), *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- Karmis D. et Koji J. (2009), « L'instrumentalisme néolibéral et l'hospitalité coloniale : une critique de la politique canadienne de sélection des immigrants », dans Karmis D. et Cardinal L. (dir.), *Les politiques publiques au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 103-134.
- Léger R. (2013), « La nouvelle gouvernance des langues officielles : entre exigences et circonstances », *Revue canadienne d'administration publique*, vol. 56, n° 3, p. 414-432.
- Madibbo A. (2014), « L'état de la reconnaissance et de la non-reconnaissance des acquis des immigrants africains francophones en Alberta », *Francophonies d'Amérique*, vol. 37, p. 155-171.
- Martin T. (2010), « Intégration professionnelle des immigrants francophones dans le secteur des nouvelles technologies : une étude de cas au Manitoba », *Revue Du Nouvel-Ontario*, vol. 35-36, p. 107-136.
- Mulattris P. (2010), « Disqualification professionnelle et expériences temporelles : enquête auprès des immigrants francophones africains installés en Alberta », *British Journal of Canadian Studies*, vol. 23, n° 1, p. 73-86.
- Paquet M. et Andrew C. (2015), « Les réseaux de soutien à l'immigration francophone de l'Ontario : résultats, adaptations et points de tension d'une expérience de gouvernance communautaire », dans Cardinal L. et Forgues É. (dir.), *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 69-96.
- Pellerin H. (2011), « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue européenne des Migration internationales*, vol. 27, n° 2, p. 57-75.
- Quell C. (2002), *L'immigration et les langues officielles : Obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et*

aux communautés, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.

Sall L. (2019), « Les politiques publiques d'immigration francophone en Acadie du Nouveau-Brunswick : entre incomplétude institutionnelle et succès symbolique », *Lien social et Politiques*, vol. 83, p. 272-294.

Société nationale de l'Acadie (2020), *L'Acadie : son histoire, sa modernité et ses symboles*, disponible sur : <https://snacadie.org/a-propos/l-acadie>, consulté le 12/02/2020.

Statistique Canada (2016), *Tableaux de données, Recensement de 2016*, disponible sur : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/>, consulté le 10/02/2020.

Traisnel C. (2017), *Immigration francophone en Acadie de l'Atlantique : une première recension de ce qui se dit et s'écrit*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Université de Moncton.

Traisnel C., Deschênes-Thériault G., Pépin-Filion D. et Guignard Noël J. (2019), *Portrait des expériences des immigrants francophones en Atlantique et utilisation des services d'établissement*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Université de Moncton.

Traisnel C., Deschênes-Thériault G., Pépin-Filion D. et Guignard Noël J. (2020), *Recrutement et rétention d'immigrants francophones en Atlantique*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Université de Moncton.

Traisnel C. et Guignard Noël J. (2017), *Immigration francophone en Acadie de*

l'Atlantique : cartographie des lieux de l'immigration, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Université de Moncton.

Traisnel C., Guignard Noël J. et Deschênes-Thériault G. (2016), *Les étudiants internationaux francophones dans les Maritimes : un portrait au regard du marché de l'emploi*. Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Traisnel C. et Payaud M.A. (2020), *La Francophonie institutionnelle : 50 ans*, Paris L'Harmattan, coll. « Relations internationales du monde contemporain ».

Traisnel C., Violette I. et Gallant N. (2013), « Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : Particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs », *Minorités Linguistiques et Société*, vol. 2, p. 9-28.

Violette I. (2016), « Des immigrants pour la cause : la logique nationaliste du discours de presse sur l'immigration francophone en Acadie », *Francophonies d'Amérique*, vol. 42-43, p. 141-162.

Violette I. (2018), « De quelques interprétations de la minoration : postures d'immigrants francophones face aux contacts de langues à Moncton, Nouveau-Brunswick » *Francophonies d'Amérique*, vol. 46-47, p. 51-71.

Violette I. et Traisnel C. (2014), « L'Acadie de la diversité chez le militant acadien d'ici et l'immigrant francophone venu d'ailleurs : Contradictions et convergences dans les représentations d'une identité commune », *Francophonies d'Amérique*, vol. 30, p. 131-151.

Yoshida Y. et Howard R. (2011), *Why Do Recent Immigrants Leave Atlantic Canada?*, Moncton, Centre Métropolis Atlantique.

NOTES

- 1 Bien que l'Acadie n'ait pas de frontières fixes, dans le cadre de cet article, nous faisons référence à l'Acadie du Canada Atlantique, ce qui inclut les quelque 300 000 francophones qui habitent les provinces canadiennes de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick (SNA, en ligne).
- 2 Cet article a été publié précédemment dans Traisnel, Payaud, 2020.
- 3 Rappelons que cet article est tiré des résultats d'un projet de recherche sur l'expérience des francophones nés à l'étranger et vivant en Atlantique. La recherche a mené à la publication d'un premier rapport consacré aux dispositifs, au contexte, à l'accès, aux expériences et aux représentations (Traisnel, Deschênes-Thériault, Pépin-Filion et Guignard Noël, 2019). Un second rapport, portant sur le recrutement et la rétention, a été publié au printemps 2020 (Traisnel, Deschênes-Thériault, Pépin-Filion et Guignard Noël, 2020). Les données présentées sont issues du premier rapport.
- 4 La FCFA est l'organisme porte-parole national des francophones vivant en situation minoritaire au Canada.

RÉSUMÉS

Français

Les communautés acadiennes de la région Atlantique au Canada, tout comme les autres communautés francophones en situation minoritaire dans ce pays, s'investissent depuis le début des années 2000 dans l'accueil d'immigrants francophones. Cet intérêt pour l'immigration s'inscrit dans un contexte d'une immigration qui ne reflète pas le paysage linguistique canadien d'un point de vue démographique et une décroissance démographique des francophones dans l'ensemble des provinces canadiennes.

L'immigration francophone en Acadie est un enjeu à la convergence d'expériences individuelles, de volontés politiques et d'espoirs communautaires autour d'une cause commune : réussir la rencontre entre les nouveaux arrivants et les sociétés d'accueil. L'objectif de cet article est de mieux comprendre les conditions dans lesquelles s'opère cette rencontre entre l'immigrant et sa communauté d'accueil dans le contexte particulier de l'Acadie. Le nouvel arrivant fait face à des défis d'intégration sociale et économique ren-

contrés par un grand nombre d'immigrants, sans différenciation linguistique prononcée. Il rencontre aussi des problématiques liées au fait d'immigrer dans une communauté francophone en situation minoritaire. Nous cherchons à cerner les facteurs qui influencent l'expérience migratoire des francophones nés à l'étranger qui décident de s'installer dans l'une des quatre provinces de l'Atlantique, avec un accent particulier sur les facteurs linguistiques associés à cette insertion.

Pour ce faire, nous avons effectué une dizaine d'entretiens informatifs avec des intervenants communautaires engagés dans l'accueil d'immigrants francophones. Nous avons aussi mené une cinquantaine d'entretiens auprès de francophones nés à l'étranger et installés au Canada Atlantique. Lors de ce terrain d'enquête, réalisé de juillet à novembre 2018, nous avons rencontré des immigrants dans l'ensemble des quatre provinces atlantiques. Cette démarche qualitative vise à enrichir notre compréhension du processus migratoire, en particulier des moments clés de la rencontre entre un individu et sa communauté d'accueil, à partir des expériences personnelles ou familiales des nouveaux arrivants. Nous cherchons à sortir d'une vision linéaire des parcours migratoires au profit d'un récit des expériences telles que racontées par les immigrants eux-mêmes.

English

Acadian communities in the Atlantic region of Canada, like the other French-speaking minority communities across Canada, have been involved since the early 2000s in the welcoming of French-speaking immigrants. This interest from the Acadian communities is part of a context in which immigration does not reflect the linguistic demographic landscape of Canada and in which there is a demographic decline of native French speakers in all Canadian provinces.

Francophone immigration to Acadia is an issue at the core of individual experiences, political will and community hopes around a common cause: a successful encounter between newcomers and host societies. The objective of this article is to better understand the conditions under which this encounter takes place between the immigrant and his host community in the specific context of Acadia. The newcomers in Acadia face challenges of social and economic integration encountered by many immigrants, without a pronounced linguistic aspect. They also encounter issues related to immigrating in a linguistic minority community. We are seeking to identify the factors that influence the migratory experience of French-speaking foreign-born who decide to settle in one of the four Atlantic provinces, with emphasis on the linguistic factors associated with this integration.

To do this, we conducted a dozen informative interviews with community workers involved in welcoming French-speaking immigrants to the Atlantic region. We also conducted around fifty interviews with French-speaking individuals born abroad and settled in Atlantic Canada. During this data collection, carried out from July to November 2018, we met immigrants from all over the four Atlantic provinces. This qualitative approach aims to enrich our understanding of the migration process, in particular the key moments

of the encounter between an individual and his host community, based on the personal or family experiences of newcomers. We seek to move away from a linear vision of migratory experiences in favour of a narrative as told by the immigrants themselves.

INDEX

Mots-clés

immigration, francophonie, minorité, intégration, communauté d'accueil

Keywords

immigration, francophonie, minority, integration, welcoming communities

AUTEURS

Guillaume Deschênes-Thériault

Guillaume Deschênes-Thériault est étudiant au doctorat à l'école d'études politiques de l'Université d'Ottawa. Dans ses recherches, il s'intéresse aux politiques et aux enjeux liés aux communautés francophones en milieu minoritaire au Canada, notamment dans le domaine de l'immigration. Dans le cadre de ses études doctorales, il est boursier de la Fondation Baxter et Alma Ricard et du Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier.

Christophe Traisnel

Diplômé des universités de Lille II, Paris II et Montréal, Christophe Traisnel est professeur agrégé de science politique et directeur adjoint de l'École des Hautes études publiques de l'Université de Moncton. Chercheur associé à l'Institut canadien de recherches sur les minorités linguistiques, membre associé au Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques (Paris II), il consacre ses recherches aux processus migratoires, aux francophonies et aux minorités.